

Assa Traoré annonce avoir porté plainte contre Marion Maréchal



Suite aux récents propos tenus par Marion Maréchal, Assa Traoré a indiqué, dans un message vidéo, avoir porté plainte pour diffamation. Elle souhaite défendre la mémoire de son frère, qui a été qualifié de "délinquant".

Avec Atlantico
Rédaction

Alors qu'une nouvelle journée de mobilisation nationale en hommage à Adama Traoré est prévue ce samedi à Paris, Assa Traoré a annoncé qu'elle avait porté plainte pour "diffamation" contre Marion Maréchal. La nièce de Marine Le Pen a qualifié, [dans une vidéo récente publiée sur Facebook](#), Adama Traoré de "délinquant".

Assa Traoré a annoncé qu'elle avait déposé cette nouvelle plainte dans le cadre d'un message vidéo publié via les réseaux sociaux, sur les comptes du collectif "La Vérité pour Adama" :

"Madame, vous osez attaquer ma famille, attaquer mon frère, Adama Traoré. Nous étions 80.000 à demander que justice soit faite, nous serons encore plus nombreux à s'opposer à vous et à réclamer à nouveau que nos droits soient respectés. Moi non plus je ne déposerai pas le genou face à vous, Madame Le Pen, ni face à vos amis et collègues racistes qui incitent à la haine raciale. Vous utilisez des termes populistes que vous ne maîtrisez même pas. Vous mentionnez un dossier juridique que vous ne connaissez même pas. Vous diffamez une famille. Une plainte est partie à votre encontre. A chaque fois qu'une personne diffamera ma famille je porterai plainte. Et j'incite toutes les familles à porter plainte face à la haine".

La famille d'Adama Traoré a déjà porté plainte contre Marine Le Pen, Julien Odoul et des journalistes, dont Jean-Jacques Bourdin, cette semaine et pour les mêmes motifs.

Le comité "La vérité pour Adama" appelle à une manifestation ce samedi à Paris place de la République pour demander que justice soit rendue dans le cas de la mort d'Adama Traoré, décédé à la suite d'une interpellation par les gendarmes en juillet 2016.